

Mise à disposition et service des salles.

La Maison de l'Europe de Paris possède trois salles de dimensions différentes : une salle de conférences (80 places assises), une salle moyenne (20 places) et une petite salle (15 places).

Ces salles peuvent être mises gratuitement à la disposition d'associations et autres organismes désireux d'organiser des réunions sur des thèmes européens. Priorité est donnée aux réunions (débats, conférences, petit-déjeuners/débats) organisées en partenariat avec la Maison de l'Europe de Paris elle-même.

A la demande, la Maison de l'Europe de Paris peut fournir des services : préparation de la salle de conférences au format souhaité (avec ou sans cocktail), fournir le matériel de sonorisation et de vidéo projection, wifi, etc. D'autres services sont possibles sur demande. **Contactez-nous pour connaître nos tarifs.**



Grande salle de réunion
capacité 20 personnes assises



Petite salle de réunion
capacité 15 personnes assises



Salle de conférence
capacité 65 personnes assises.

Traiteurs recommandés par la Maison de l'Europe de Paris :



Renseignements :

Nadine Rival Colomban,

Responsable administrative

Administration[[@](mailto:admin@paris-europe.eu)]paris-europe.eu 01.44.61.85.85